

Burundi : La Police à l'affût de toute transgression aux nouvelles "normes morales"

France 24, 24-03-2018 Au Burundi, la police filme et humilie des "couples illégaux" repêchés dans des hôtels. Deux vidéos amateurs montrant l'arrestation d'un couple par la police du Burundi ont circulé la semaine dernière : l'homme et la femme sont filmés d'ambulant dans la rue, encadrés par des forces de l'ordre. [Photo : Des policiers burundais viennent d'arrêter un homme et une femme. Ils les filment, l'air amusé, pendant que les deux personnes essaient de se cacher.]

Les vidéos ont filtré sur les réseaux sociaux au Burundi, mais elles n'avaient a priori pas vocation à s'y retrouver. Elles ont pourtant commencé à circuler sur WhatsApp, puis le 15 mars sur Twitter. Les policiers s'orientent notamment : "Filmez-les !", ou encore : "On va statuer sur votre cas", en se moquant de la situation embarrassante du couple. France 24 n'a pas pu identifier quel jour la scène avait eu lieu. Plusieurs de nos Observateurs ont cependant affirmé que le lieu ressemblait à un quartier en périphérie de Bujumbura. Selon les personnes qui ont diffusé la vidéo, la scène se serait passée la semaine du 12 mars, avant de circuler sur les réseaux sociaux. Nous avons sous-titré en français et flouté les vidéos, pour préserver l'identité des deux personnes. France 24 a contacté Pierre Nkurikiye, le directeur de la communication de la police nationale qui a indiqué, sans plus de détail : « La police [du Burundi] enquête sur cette vidéo (authenticité, responsabilité) et des mesures légales suivront en cas de récidive. » Cette vidéo n'est pas du genre à avoir émergé ces derniers jours, comme l'explique le collectif de blogueurs Yaga Burundi sur son site : une autre montrant des policiers arrêter une femme accusée d'avoir commis un adultère circule également. Des policiers y suggèrent d'aller "chercher ses frères" pour "votifier" qui est l'homme avec elle à côté retrouvé. Là encore, les policiers filment la femme, qui semble ne pas comprendre les raisons de son arrestation. Concubinage interdit au Burundi, enregistrements de couples en série Dans un discours sur la "moralisation de la société" prononcé le 1er mai 2017, le président burundais Pierre Nkurunziza avait annoncé vouloir lutter contre la démographie galopante de son pays, causée, selon lui, en partie par les couples non mariés et les grossesses juvéniles. Le ministre de l'Intérieur de l'époque avait précisé : "Au 31 décembre 2017, tous les ménages du Burundi [doivent être] reconnus par la loi légale pour éviter ces problèmes qui frappent surtout les femmes et les enfants". Conséquence de cette décision, le concubinage est désormais interdit, et tout couple non marié s'exposant publiquement peut recevoir une amende, au montant variable selon les provinces (de 25 000 à 50 000 francs burundais - soit entre 11 et 23 euros - selon différents médias). En octobre dernier, de nombreuses familles sont venues régulariser leur union. En temps normal, l'enregistrement d'un couple revenait environ à 10 000 francs burundais (soit 4,60 euros), une somme non négligeable au Burundi, où le salaire moyen dépasse rarement les 60 euros. Mais les autorités administratives burundaises ont mis en place dans plusieurs provinces des mesures de gratuité pour inciter les couples à s'enregistrer. "Les policiers profitent de cette situation pour faire la chasse aux amants non mariés" Thalia (pseudonyme) vit à Bujumbura. Elle a été témoin de descentes de police dans des hôtels. « Ces descentes de police existaient déjà avant la crise burundaise de 2015, et elles existaient avant tout pour lutter contre la prostitution dans les hôtels. Aujourd'hui, ces coups de filet sont plus rares, sauf dans le centre-ville. Cependant, il y a une confusion : sous couvert de lutte contre la prostitution, la police fait la chasse aux couples non mariés. Or, selon le code pénal burundais, l'adultère est puni d'une amende de 50 000 à 100 000 francs burundais, mais à une condition : l'homme doit porter plainte. Lors de ces contrôles, très souvent, les policiers demandent à ces couples arrêtés un pot-de-vin s'ils ne veulent pas avoir de problème. Et lorsqu'ils refusent, les humilient publiquement jusqu'à ce qu'ils craquent. » La nouvelle loi a été promulguée par plusieurs associations de défense des droits, qui estiment qu'elle s'apparente davantage à une décision d'inspiration "religieuse", alors qu'on se dit laïc. Des membres d'ONG sont allés jusqu'à évoquer une campagne de "croisade religieuse" contre l'adultère par le président Nkurunziza et son épouse, tous les deux chrétiens évangéliques.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});